

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 18, 2023

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met with videoconference this day at 9:10 a.m. [ET] to study the Government Response to the fourth report of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, tabled with the Clerk of the Senate on July 12, 2022.

Senator Fabian Manning (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome. My name is Fabian Manning. I'm the chair of the committee, and I'm a senator from Newfoundland and Labrador.

Should any technical challenges arise today, particularly in relation to interpretation, please notify me or the clerk, and we will work to resolve your issue.

Before we begin, I would like to take a few moments to allow the members of the committee to introduce themselves.

Senator Quinn: Good morning. Jim Quinn, New Brunswick.

Senator Cordy: I'm Jane Cordy, a senator from Nova Scotia. Welcome.

Senator McPhedran: Marilou McPhedran, a senator from Manitoba.

Senator Francis: Senator Francis, Epekwitk, or Prince Edward Island.

Senator Petten: Senator Iris Petten from Newfoundland, Labrador.

Senator Ravalia: Good morning, and welcome. Senator Mohamed Ravalia, Newfoundland and Labrador.

The Chair: I would like to take a moment to extend a special welcome to Senator Petten, who is joining us this morning to observe and participate in our meeting. We are the first committee that she has come to participate in since her arrival in the Senate last week. We're delighted to have her with us.

On March 7, 2023, the government response to the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans' fourth report entitled *Peace on the Water* was deposited with the Clerk of the Senate. An order of reference to study the government response was referred to the committee on February 24, 2023.

Today, under this mandate, the committee will be hearing from the following witnesses of the MAWIW Council: Aaren Sock, Chief, Elsipogtog First Nation; Tara Levi, Executive

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 18 mai 2023

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 9 h 10 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la réponse du gouvernement au quatrième rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, déposé auprès du greffier du Sénat le 12 juillet 2022.

Le sénateur Fabian Manning (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue. Je m'appelle Fabian Manning. Je préside le comité et je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador.

Si vous avez des difficultés techniques, notamment pour l'interprétation, veuillez le signaler à moi ou à la greffière, et nous nous efforcerons de les régler.

Avant de commencer, je voudrais prendre quelques minutes pour permettre aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Quinn : Bonjour. Jim Quinn, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Cordy : Sénatrice Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse. Bienvenue aux témoins.

La sénatrice McPhedran : Sénatrice Marilou McPhedran, du Manitoba.

Le sénateur Francis : Sénateur Francis, d'Epekwitk, ou de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Petten : Sénatrice Iris Petten, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Ravalia : Bonjour. Bienvenue aux témoins. Sénateur Mohamed Ravalia, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président : J'aimerais prendre quelques instants pour souhaiter tout spécialement la bienvenue à la sénatrice Petten, qui se joint à nous ce matin pour observer notre réunion et pour y participer. Notre comité est le premier auquel elle assiste depuis son arrivée au Sénat la semaine dernière. Nous sommes enchantés de l'accueillir parmi nous.

Le 7 mars 2023, la réponse du gouvernement au quatrième rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans intitulé *Paix sur l'eau* a été déposée auprès du greffier du Sénat. Le 24 février 2023, le comité a été saisi d'un ordre de renvoi visant l'étude de la réponse du gouvernement.

Aujourd'hui, dans le cadre de ce mandat, le comité entendra les témoins suivants du MAWIW Council : M. Aaren Sock, chef, Première Nation d'Elsipogtog; Mme Tara Levi, directrice

Director; Sean Triska, Fisheries Manager; and Caitlin Stockwell, Legal Counsel on behalf of Elsipogtog and Esgenoôpetitj, First Peoples Law. Please forgive me if I have done anything to the pronunciation of your nations.

On behalf of the members of the committee, I thank you for being here to join us today. I understand that Chief Sock has some opening remarks. Following the presentation, members of the committee will no doubt have questions for you. Chief Sock, the floor is yours.

Aaren Sock, Chief, Elsipogtog First Nation, MAWIW Council Inc.: Mr. Chair, first, I hope you do not take offence when you see smoke coming out of my ears when you are mispronouncing our nations. If you do not mind, I will take this opportunity to educate the committee. Elsipogtog is pronounced like “Elsie,” “book” as in something you read and “took” as if you took it — Elsipogtog. Esgenoôpetitj — I do not know how I can relate that into English, but it is “Es-gen-oh-beh-dij.”

Honourable senators, [*Indigenous language spoken*]. What I just said in my language is that if there were an opportunity for senators to learn my language, a lot of these issues that we are facing today in terms of — I want to choose my words carefully, because I do not want to call it “fighting,” but “clashes” or whatever. I guess it is a lack of coming to an understanding. Regardless, a lot of these issues wouldn’t have existed if people took the time to understand our language and understand us as a people.

With that, our First Nations, Elsipogtog and Esgenoôpetitj, are here today to make submissions on the importance of Canada’s engagement of our self-governance rights and freedoms over fisheries in Mi’kma’ki. We have always had a way of doing things through consensus, and fisheries are no exception. In fact, because fisheries have known such contentions in Mi’kma’ki, it is all the more important to engage in consensus decision-making. The conflict and consternation are not going away, as we recently learned. The misinformation has deepened. Deflections abound, aggression prevails, and we have shared roles and obligations to correct the record of our arrangements and relationships in the eyes of society.

The notion of consensus is not unknown to Canada. We are urging Canada to use its own section 4.1 of the Fisheries Act to establish true consensus decision-making with our nations. I am highlighting Canada’s failure to engage our inherent governance rights over fisheries and Canada’s refusal to enter into a real, meaningful and equal government-to-government partnership with our nations.

I can’t empathize enough the importance of consensus decision-making. The preventable loss of a fisher, a close friend and relative, Jonathan Craig Sock, known as “Jumbo,” is a

générale; M. Sean Triska, directeur des pêches; Mme Caitlin Stockwell, conseillère juridique au nom d’Elsipogtog et d’Esgenoôpetitj, First Peoples Law. Veuillez me pardonner si j’ai mal prononcé le nom de votre nation.

Au nom des membres du comité, je vous remercie de votre présence aujourd’hui. Je crois, monsieur Sock, que vous souhaitez prononcer une déclaration liminaire. Ensuite, les membres du comité auront sûrement des questions à vous poser. Monsieur Sock, la parole est à vous.

Aaren Sock, chef, Première Nation d’Elsipogtog, MAWIW Council Inc. : Monsieur le président, j’espère que vous n’êtes pas offusqué en voyant de la fumée qui me sort par les oreilles lorsque vous prononcez mal le nom de nos nations. Si vous n’y voyez pas d’inconvénient, j’en profiterais pour donner une petite leçon de prononciation au comité. Le mot « Elsipogtog » se prononce « elle-si-bouc-touc ». Quant à « Esgenoôpetitj », cela se prononce « esse-guenne-o-baie-didj ».

Honorables sénateurs [*mots prononcés dans une langue autochtone*]. Comme je viens de le dire dans ma langue, si les sénateurs avaient l’occasion d’apprendre ma langue, bon nombre de ces problèmes qui entraînent — je pèse mes mots, car je veux éviter les termes « conflit » ou « affrontement » — des différends se régleraient. Je suppose que tout cela est causé par une incompréhension mutuelle. Bref, bon nombre de ces problèmes n’existeraient pas si les gens avaient pris le temps d’apprendre notre langue et de comprendre notre peuple.

Cela étant dit, les Premières Nations d’Elsipogtog et d’Esgenoôpetitj sont ici aujourd’hui pour donner leur point de vue sur l’importance de l’engagement du Canada relativement aux droits à l’autodétermination et aux nos libertés de ces nations concernant les pêches dans le Mi’kma’ki. Nous avons toujours fonctionné par consensus et le secteur des pêches ne fait pas exception. En fait, vu les nombreuses frictions liées aux pêches dans le Mi’kma’ki, il est d’autant plus important de mettre en place un processus de prise de décision par consensus. Les conflits et l’abattement perdurent, comme nous l’avons appris récemment. La mésinformation se répand de plus en plus. Les faux-fuyants et les agressions se multiplient. Nous avons tous un rôle à jouer et des obligations à remplir pour redresser le bilan des accords et des relations aux yeux de la société.

La notion de consensus est bien connue au Canada. Nous exhortons le Canada à utiliser l’article 4.1 de sa Loi sur les pêches pour établir un véritable processus de prise de décision par consensus avec nos nations. Je veux souligner l’échec du Canada à appliquer nos droits de gouvernance inhérents sur les pêches et son refus d’établir un partenariat authentique, substantiel et à parts égales, de gouvernement à gouvernement, avec nos nations.

Je ne pourrais pas insister davantage sur l’importance du processus de prise de décision par consensus. La mort évitable d’un pêcheur, un ami cher et un membre de la famille, Jonathan

casualty of not engaging in consensus decision-making. Jumbo was lost at sea when the *Tyhaw* capsized, faced with ice. We have asked DFO to delay the season because of this very concern. DFO failed to delay, and the opening of the crab season basically put our smaller boats at a major disadvantage against the larger, commercial vessels.

We call upon Canada to fulfill its promises and obligations to do the right thing and establish true consensus decision-making in some sort of an agreement with our respective nations regarding all aspects of the fishery in Mi'kma'ki. Our people, rights and freedom cannot draw breath otherwise.

Our ancestors, at the time of the treaty, did not agree to the nature of our relationship as it stands and would never have considered Canada's displacement of our nation's authority over our territory. We know consensus-based decision-making is the way forward. We look forward to engaging to spur that process as a part of article 27 of UNDRIP's promise. *Wela'liog*.

Is there anything that you wanted to add, Tara?

Tara Levi, Executive Director, MAWIW Council Inc.: I just wanted to emphasize section 4.1. Chief Sock has eloquently said that this is near and dear to our hearts, especially with the loss of a friend, a leader, a father and a son. This true decision-making consensus — we need to be part of it. This is very emotional, because this is a good friend and brother to Chief Sock. Those decisions are not just for our communities, but it is for every fisher that we go through. In order for us to move forward, and in the spirit of truth and reconciliation, we need to be a part of that decision-making. We're capable of doing it. We're able to do it. We are not asking to be above the minister, but we are seeking true, shared decision-making when it comes to our people and our fishers.

The Chair: Thank you.

Before I turn to Senator Francis for questions, I want to take the opportunity on behalf of the members of the committee here this morning to express our condolences for your loss. Many of us are from Atlantic Canada, and we know full well that the sea gives very much and the sea can take very much at the same time. We know exactly how you feel, and I know that I speak for all members when we express our deepest sympathies and condolences to Chief Sock, the family and to the community as a whole.

Craig Sock, mieux connu sous le nom de « Jumbo », a été causée par l'absence d'un tel processus. Jumbo était perdu en mer lorsque le *Tyhaw* a chaviré en raison de la glace. Nous avons demandé au ministère des Pêches et des Océans, ou MPO, de retarder l'ouverture de la saison en raison justement de ce risque. Le MPO a refusé et l'ouverture de la saison de la pêche au crabe a nettement désavantagé nos petits bateaux par rapport aux gros navires commerciaux.

Nous demandons au Canada de remplir ses promesses et ses obligations en apportant les correctifs qui s'imposent et en établissant un processus de prise de décision par consensus. Nous l'encoignons à mettre en place une entente avec nos nations respectives concernant tous les aspects des pêches dans le Mi'kma'ki. La survie de nos droits, de nos libertés et de nos peuples en dépend.

Nos ancêtres, à l'époque des traités, n'étaient pas d'accord pour entretenir le type de relations que nous avons actuellement. Ils n'auraient jamais accepté que le Canada prive notre nation du contrôle sur son propre territoire. Nous savons que la prise de décision par consensus est la voie à suivre. Nous avons hâte de mettre en place ce processus conformément à la promesse énoncée à l'article 27 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. *Wela'liog*.

Souhaitez-vous ajouter quelque, madame Levi?

Tara Levi, directrice générale, MAWIW Council Inc. : Je voulais seulement insister sur l'article 4.1. Le chef Sock a expliqué avec éloquence à quel point cette disposition nous est chère, surtout après la mort d'un ami qui était aussi un leader, un père et un fils. Nous devons participer à ce processus de prise de décision par consensus. C'est très émotif, car c'était un ami et un frère du chef Sock. Ces décisions s'appliquent aux communautés, mais aussi à chaque pêcheur. Pour avancer dans l'esprit de la vérité et de la réconciliation, nous devons faire partie de ce processus décisionnel. Nous en sommes capables. Nous ne demandons pas d'avoir préséance sur le ministre. Nous voulons simplement établir un processus de prise de décision véritablement conjoint pour ce qui concerne notre peuple et nos pêcheurs.

Le président : Merci.

Avant de passer au sénateur Francis pour les questions, j'aimerais offrir nos condoléances au nom des membres du comité. Plusieurs sénateurs viennent des provinces de l'Atlantique et nous savons très bien que la mer est généreuse, mais qu'elle peut aussi se montrer sans pitié. Nous savons exactement comment vous vous sentez, et je sais que je peux parler au nom de tous les sénateurs en exprimant nos plus profondes sympathies au chef Sock, à la famille du défunt et à l'ensemble de la communauté.

Senator Francis: *[Indigenous language spoken]* Ms. Levi, good morning, and thank you for coming.

I will ask this question to whomever would like to take a crack at answering it. In 2019, Elsipogtog and Esgenoôpetitj First Nations signed a time-limited rights and reconciliation agreement. Before I ask you about the government response, could you please update us on the status of that agreement and what has happened in your communities over the last four years in terms of funding and other supports.

Ms. Levi: I will give my response, and then I will defer it to Ms. Stockwell, our legal counsel.

The status of our agreement as of now, four years later, is that we have yet to reach our collaborative management agreement. There have been roadblocks. There have been hurdles in our way. Everything has changed, and new requirements have been given to us. It has been very strenuous on our organization. For the last four years, we have found innovative ways of pursuing and continuing our fisheries program, especially the Guardians program. We have applied for funding through the Coast Guard, through our province and through other agencies. We haven't stopped our work, and we're not going to stop our work. That is where we are.

I will defer to Ms. Stockwell on the legal aspects of it.

Caitlin Stockwell, Legal Counsel on behalf of Elsipogtog and Esgenoôpetitj, First Peoples Law, MAWIW Council Inc.: Good morning, everyone. Thank you to the honourable committee for having me here this morning and to Chief Sock and Ms. Levi for your important submissions.

To follow up on Senator Francis's question, as Ms. Levi has been alluding to, in Elsipogtog and Esgenoôpetitj's 2019 RRA, or Rights and Reconciliation Agreement, DFO committed to enter into collaborative decision-making arrangements with the nations. That has been, as Tara has been saying, a long negotiation process, one of the main issues being that DFO would not recognize the true equal partnership that Chief Sock was emphasizing the importance of; namely, that the nations are able to make recommendations to the minister on Fisheries Act decisions but cannot enter into true consensus decision-making arrangements where there is an equal partnership.

As you have heard this morning, and as the honourable committee recognized in its recommendations to Canada, there is an existing mechanism in the Fisheries Act to provide for true consensus decision-making. Section 4.1 recognizes that the minister can enter into agreements with Indigenous nations that further the proper management and control of the fisheries and

Le sénateur Francis : *[Mots prononcés dans une langue autochtone]* Madame Levi, bonjour, et merci d'être venue comparaître.

Ma question s'adresse à tous les témoins qui voudraient y répondre. En 2019, les Premières Nations d'Elsipogtog et d'Esgenoôpetitj ont signé une entente de réconciliation et de reconnaissance des droits à durée limitée. Avant de vous poser une question sur la réponse du gouvernement, je vous demanderais de nous faire une mise à jour sur l'état de cette entente et sur le financement et les autres formes de soutien que vos communautés ont reçus au cours des quatre dernières années.

Mme Levi : Je vais répondre à la question pour ensuite céder la parole à Mme Stockwell, notre conseillère juridique.

Quatre ans après la signature de l'entente, nous n'avons pas encore conclu d'accord de gestion collaborative des pêches. Nous nous sommes butés à des obstacles. Tout a changé, et de nouvelles exigences nous ont été imposées. Le processus s'est avéré très exigeant pour notre organisation. Pendant ces quatre ans, nous avons trouvé des moyens novateurs de maximiser notre programme des pêches autochtones, notamment le programme des gardiens. Nous avons fait des demandes de financement auprès de la Garde côtière, de la province et d'autres instances. Nous poursuivons notre travail et nous n'avons pas l'intention d'arrêter. Voilà où nous en sommes.

Je cède la parole à Mme Stockwell, qui pourra parler des aspects juridiques.

Caitlin Stockwell, conseillère juridique au nom d'Elsipogtog et d'Esgenoôpetitj, First Peoples Law, MAWIW Council Inc. : Bonjour à tous. Merci au comité de m'avoir invitée à comparaître ce matin. Merci au chef Sock et à Mme Levi de leurs importantes présentations.

Pour répondre à la question du sénateur Francis, comme Mme Levi y a fait allusion, au titre de l'entente de réconciliation et de reconnaissance des droits signée par les nations d'Elsipogtog et d'Esgenoôpetitj en 2019, le MPO s'est engagé à conclure des accords de prise de décision collaborative avec les nations. Comme le disait Mme Levi, le processus de négociation a été très long. Une des principales pierres d'achoppement était le refus du MPO de reconnaître le concept de partenariat d'égal à égal, que le chef Sock considère comme très important. En fait, les nations peuvent formuler des recommandations à la ministre au sujet des décisions prises au titre de la Loi sur les pêches, mais ne peuvent pas conclure d'accords sur la prise de décision par consensus dans le cadre d'un partenariat d'égal à égal.

Comme vous l'avez entendu plus tôt et comme l'honorable comité l'a reconnu dans ses recommandations à l'intention du Canada, la Loi sur les pêches établit un mécanisme permettant de mettre en place un processus de prise de décision par consensus. L'article 4.1 énonce que le ministre peut conclure des accords avec les nations autochtones visant à assurer une gestion et un

facilitate joint action on these issues. This joint action recognizes a joint equal partnership, not final decision-making authority over the implementation of the Elsipogtog and Esgenoôpetitj's rights.

Senator Francis: My next question is also for anyone who would like to answer. Are your First Nations satisfied with the government's response to our report entitled *Peace on the Water*?

Ms. Levi: No. I will just give the one-liner. The response ignores our nation's submissions and the committee's recommendations that DFO use section 4.1 of the Fisheries Act to enter into true consensus decision-making arrangements with our nations for our fisheries.

We want to thank you for that report, Senator Francis. The committee here has really taken the time to listen to our issues and to our struggles. The Senate has really clearly defined what needs to happen, and we appreciate that, but we feel that the minister did not even acknowledge or recognize section 4.1 and true, shared decision-making.

Senator Francis: Thank you for that.

Mr. Sock: My response wouldn't be so formal. In the world of politics, the minister's response, in my opinion, is basically saying a whole lot without saying anything at all. What I mean by that is she says the right words, or the department says the right words, but the follow-up is not there. The actions are not there. That is essentially what I would like to add.

Senator Francis: Thank you, chief.

Ms. Stockwell: I would add to Chief Sock's and Ms. Levi's comments that the minister's response did not address the use of section 4.1 specifically for true, shared decision-making for decisions that are made under the Fisheries Act.

If there's any ambiguity whether section 4.1 can be used for this, Canada has an obligation to ensure it is interpreting section 4.1 in line with Canada's UNDRIP commitments. This is recognized in Canada's federal UNDRIP legislation, UNDRIPA, and as Chief Sock has spoken about this morning, UNDRIP recognizes the right of nations to provide their free, prior and informed consent to decisions that are made about the use of their resources.

If the minister can point to something in the Fisheries Act that prevents section 4.1 from being used for this, which we cannot see, then this is exactly where the Fisheries Act needs to be

contrôle adéquats des pêches et à faciliter l'application de mesures conjointes à cet égard. Ces mesures conjointes seraient prises dans le cadre d'un partenariat d'égal à égal, et non pas en vertu d'un pouvoir décisionnel final qui aurait préséance sur les droits des nations d'Elsipogtog et d'Esgenoôpetitj.

Le sénateur Francis : Ma prochaine question s'adresse à tous les témoins. Vos Premières Nations sont-elles satisfaites de la réponse du gouvernement à notre rapport intitulé *Paix sur l'eau*?

Mme Levi : Non. Je vais donner la version courte. La réponse fait abstraction des mémoires soumis par notre nation et des recommandations sur l'article 4.1 de la Loi sur les pêches comme moyen de conclure avec nos nations des accords de prise de décision par consensus concernant les pêches.

Nous voulons vous remercier de votre rapport, sénateur Francis. Le comité a vraiment pris le temps d'écouter ce que nous avions à dire sur les difficultés et les obstacles que nous devons surmonter. Le Sénat a clairement défini les mesures qui s'imposent et nous lui en sommes reconnaissants, mais nous sentons que la ministre ne reconnaît pas le rôle de l'article 4.1 et l'importance de mettre en place un vrai processus de prise de décision conjoint.

Le sénateur Francis : Merci de votre réponse.

M. Sock : Ma réponse ne sera pas aussi formelle. Comme c'est de mise en politique, à mon avis, la réponse de la ministre était très verbeuse, mais sans réelle substance. La ministre ou le ministère prononcent les bons mots, mais il n'y a pas de suivi. Il n'y a aucune mesure concrète. C'est essentiellement ce que j'aimerais ajouter.

Le sénateur Francis : Merci.

Mme Stockwell : Pour ajouter aux commentaires du chef Sock et de Mme Levi, la réponse de la ministre ne traite pas de l'utilisation de l'article 4.1 comme moyen d'instaurer un véritable processus décisionnel conjoint pour ce qui concerne la Loi sur les pêches.

S'il y a des ambiguïtés sur l'utilisation de l'article 4.1 à cette fin, le Canada a l'obligation de s'assurer que son interprétation concorde avec les engagements pris par le gouvernement au titre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Ce principe est reconnu dans la loi canadienne sur la déclaration en question. Comme l'a souligné plus tôt le chef Sock, la déclaration des Nations unies reconnaît le droit des nations au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause à l'égard des décisions sur l'utilisation de leurs ressources.

Si la ministre a trouvé un passage de la Loi sur les pêches que nous n'aurions pas relevé et qui empêcherait l'utilisation de l'article 4.1 dans ce contexte, c'est ce passage qui devrait être

amended to be consistent with UNDRIP and other commitments that the federal government has made to Indigenous nations across Canada.

The Chair: Thank you.

Senator Ravalia: Thank you to the witnesses once again for being here.

Twenty-three years after the *Marshall* decision, we still appear to be in the status quo. We have heard from witnesses on both sides. Our concern as a committee has been how far and wide the gap continues to be with respect to implementing Indigenous rights-based fisheries. Historically, most of the negotiation has been done with DFO. Do you feel that adding Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada as a whole-of-government approach might be the next step? What steps can we take to ensure that the rights of the Mi'kmaq nation are respected, and that, furthermore, the violence we've witnessed is abated on a go-forward basis? Obviously, there is so much tension in the communities and uncertainty as to where we can go. In your own minds, have you envisioned a go-forward plan that can be supported more broadly?

Mr. Sock: We've seen a tiny bit of that type of relationship when it comes to negotiations. We've seen it at the RRA level. From what we've picked up, there seems to be a communication issue between the two departments. When there is already confusion and disassociation amongst our groups and others involved, just having CIRNAC and DFO at the same table — we have seen a lack of communication, for lack of a better term. Although we think that would be the way forward, there needs to be the same level of commitment between CIRNAC and DFO. Whereas CIRNAC seems to be a little bit more committed, DFO takes an approach where they don't see us as an equal partner.

Ms. Levi: To add to Chief Sock's comments, it would be a good idea that DFO has a watchdog, whether it is CIRNAC or another department. I feel that, as Chief Sock says, DFO does not want to work with us as a section 4.1 nation-to-nation. There has to be a neutral body that comes to this negotiation table that is not holding prejudices in the back of their minds about incidents that have happened in the past, even with communities. These are long-standing relationships that we have had with the department. We have witnessed amongst ourselves the two departments not communicating properly, but CIRNAC was more open to hearing our discussions, our ideas and the implementation of our rights. So yes, some form of body needs to happen, especially at these higher-level talks. Local staff is not appropriate. We should have an independent body or a watchdog during these types of negotiations.

modifié pour que la Loi sur les pêches cadre avec la déclaration des Nations unies et les autres engagements pris par le gouvernement fédéral envers les nations autochtones partout au Canada.

Le président : Merci.

Le sénateur Ravalia : Merci encore une fois aux témoins d'être venus comparaître.

Vingt-trois ans après la décision *Marshall*, la situation ne semble pas avoir progressé. Nous avons entendu des témoins des deux côtés. Les membres du comité se concentrent sur le fossé qui se creuse concernant la mise en œuvre des pêches fondées sur les droits des peuples autochtones. La plupart des négociations ont toujours été faites avec le MPO. Estimez-vous que la prochaine étape serait d'adopter une approche pangouvernementale qui engloberait Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, ou RCAANC? Que pouvons-nous faire pour nous assurer que les droits de la nation des Mi'kmaqs sont respectés et que la violence dont nous sommes témoins se résorbe pour de bon? Évidemment, il y a énormément de tension dans les communautés et beaucoup d'incertitude sur les orientations à prendre. De votre côté, avez-vous réfléchi à un plan qui pourrait recevoir un soutien élargi?

M. Sock : Nous avons vu un aperçu de ce type de relations lors des négociations, notamment pour les ententes de réconciliation et de reconnaissance des droits. Selon ce que nous avons constaté, il semble y avoir un problème de communication entre les deux ministères. Vu la confusion et le manque de cohésion qui existent déjà entre nos propres groupes et les autres parties concernées, la présence de RCAANC et du MPO à la même table... Nous avons constaté ce que j'appellerais, faute de trouver un terme plus précis, un manque de communication. Même si nous pensons que les choses devraient fonctionner de cette manière à l'avenir, il faut que RCAANC et le MPO démontrent le même niveau d'engagement. RCAANC semble un peu plus ouvert, mais le MPO ne nous considère pas comme des partenaires d'égal à égal.

Mme Levi : Pour ajouter à la réponse du chef Sock, je recommanderais que le MPO soit placé sous la surveillance d'un autre organisme, que ce soit RCAANC ou un autre ministère. Comme le chef Sock, j'ai l'impression que le MPO ne veut pas entretenir avec nous des relations de nation à nation en vertu de l'article 4.1. Les négociations doivent être menées par un organisme neutre qui n'a pas en tête de préjugés liés à des incidents survenus dans le passé, même avec les communautés. Nos relations avec le ministère remontent loin dans le temps. Nous avons été témoins du manque de communication entre les deux ministères, mais RCAANC s'est montré plus ouvert à discuter avec nous, à écouter nos idées et à faire valoir nos droits. La réponse est donc oui, il faut avoir recours à un organisme quelconque, surtout pour les discussions de haut niveau. Il ne convient pas de faire appel au personnel local. Un

Senator Ravalia: I wonder if there are any examples of where 4.1 of the Fisheries Act has actually been successfully followed or implemented in any of the communities. Are there any areas that we can use as a starting foundational element to build on?

Ms. Levi: We'll defer to legal.

Ms. Stockwell: Thank you, senator, for the question.

Section 4.1 has never been used to enter into an agreement with an Indigenous governing body before. Despite that change being made to the Fisheries Act in 2018 and that direction from Parliament being there, this has never been implemented by DFO. We're sitting here five years later, and the question is, can we use this section to address some of these concerns of violence and conflict that you've raised?

Senator Ravalia: Thank you very much.

Senator Quinn: Thank you for being here this morning. This is a very important topic.

I want to pick up, chief, on your opening remarks about education. I must say I'm from New Brunswick. I went to school through our education system in New Brunswick. One of the things that I had no knowledge of when I graduated from high school was First Nations history and the realities of that history, not events, but the hard stuff, I guess is what they say. I can share with you that my experience in government started to open my eyes, and working with chiefs and elders across the country through the various roles I've played in government, it has been the beginning of an education. We've had different witnesses talk about how and who should be educating. I'm not sure what the answer is, but I fear that if we count on education systems, it may fall short. My question really is the following: What role can First Nation elders, for example, leaders, play in helping to educate that generation that's coming up? That's where we have to begin to have the young people understand the important rights that are inherent for First Nations people. How do we go about that? What role do First Nations play in being proactive to cause some of that to begin to happen?

Ms. Levi: Thank you for the question. Thank you for the acknowledgement.

I don't know if it's First Nations' responsibility. I think it's all New Brunswickers' and all Canadians' responsibility and wanting to learn about Indigenous culture. As an organization under MAWIW, we represent the three largest communities. Just to give you an example of what we do to be proactive around

organisme indépendant ou de surveillance devrait participer aux négociations.

Le sénateur Ravalia : Je me demande s'il y a des exemples de cas dans lesquels l'article 4.1 de la Loi sur les pêches a été appliqué ou mis en œuvre avec succès dans une communauté. Y a-t-il des affaires sur lesquelles nous pouvons faire fond pour avancer?

Mme Levi : Je demanderais à la conseillère juridique de répondre.

Mme Stockwell : Je vous remercie pour la question, sénateur Ravalia.

Aucun accord n'a été conclu avec un corps dirigeant autochtone en vertu de l'article 4.1. Malgré la modification apportée à la Loi sur les pêches en 2018 et la directive donnée par le Parlement, le MPO n'a jamais mis cette disposition en œuvre. Cinq ans plus tard, nous nous demandons s'il est possible d'avoir recours à cet article pour résoudre les problèmes de violence et de conflit dont vous avez parlé.

Le sénateur Ravalia : Merci beaucoup.

Le sénateur Quinn : Je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui. Il s'agit d'un dossier très important.

Chef Sock, dans votre déclaration préliminaire, vous avez abordé le sujet de l'éducation. Je suis originaire du Nouveau-Brunswick. J'ai fait ma scolarité dans le système d'éducation de cette province. Quand j'ai fini mes études secondaires, je ne savais rien sur l'histoire des Premières Nations — pas sur les événements, mais sur les dures réalités, si je puis le dire ainsi. Je peux vous dire que mon travail auprès du gouvernement m'a ouvert les yeux. Grâce aux différents rôles que j'ai joués au sein du gouvernement et au travail que j'ai fait avec des chefs et des aînés partout au pays, j'ai commencé à apprendre les vraies choses. Divers témoins nous ont parlé de l'éducation, de la manière dont elle devrait être donnée et par qui. Je ne sais pas quelle est la solution, mais je crains que les systèmes d'éducation ne soient pas à la hauteur. Ma question est donc la suivante : comment les aînés et les dirigeants des Premières Nations peuvent-ils contribuer à sensibiliser la prochaine génération? C'est par là qu'il faut commencer : les jeunes doivent comprendre les droits inhérents et fondamentaux des Premières Nations. Comment pouvons-nous y arriver? Par quels moyens les Premières Nations travaillent-elles activement à cela?

Mme Levi : Je vous remercie pour la question et pour la reconnaissance.

Je ne suis pas convaincue que ce soit la responsabilité des Premières Nations. Selon moi, il appartient à tous les Néo-Brunswickois et à tous les Canadiens de vouloir en savoir plus sur la culture autochtone. Le MAWIW Council représente les trois plus grandes communautés. Je peux vous donner un

educating the general public, on National Aboriginal Day, on our treaty days, on Truth and Reconciliation Day and on Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, we work with our local towns that are close to First Nations communities and we host events. We do it multiculturally. On Truth and Reconciliation Day, when Premier Higgs would not recognize that day, our mayor, Adam Lordon, was the first mayor in the province of New Brunswick to acknowledge that. We work diligently with City Hall to prepare information packages, to set up information booths, to hold talking circles, to share our culture. This wasn't one-sided. It was non-Indigenous folks coming to us and getting us to help them. I found, in Miramichi, that the local schools included us in a lot of the education part.

We don't know what you want to learn, and sometimes what we want to teach is not necessarily the right things to teach. We feel that it is important for the non-Indigenous communities to reach out and to work with us. I don't view it as our responsibility, but we will do it in shared compassion and decision-making. That's how I feel, and I don't know if Chief Sock would like to add to that, but it's on both parts.

Mr. Sock: Well, you said it perfectly. The only thing I can add to that is, essentially, we're ready, we're capable, and we do have resources in — well, I shouldn't say a developed curriculum, but it is something that we are working on in our education systems. Definitely, we can begin that process together, yes.

Senator Quinn: Thank you very much for that. You're right that it's incumbent upon Canadians to want to learn and want to understand, but I think the first step is for them to become aware of an issue so they can then open their eyes to needing to learn more.

In New Brunswick, I know there are some more private sector type of arrangements. I look at the Port of Belledune and the work they did. I thought what they did with the First Nations was terrific. I think of some of the work that the Port of Saint John did with the Wolastoqey and the Keltic Lodge, and maybe there are ways to leverage those partnerships to make it better known. It really does come down to awareness, because the average person in New Brunswick or any other community in Canada is merely going about their day, and they don't even think about this stuff. They don't realize the inherent rights that First Nations have in the fishery. That was the nature of our report. When you

exemple des moyens par lesquels nous travaillons activement à sensibiliser la population générale. À l'occasion de la Journée nationale des Autochtones, du Jour anniversaire du traité, de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, et de la Journée nationale d'action pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, nous organisons des activités en collaboration avec les villes situées près des communautés des Premières Nations. Notre approche est multiculturelle. Quand le premier ministre Higgs a refusé de reconnaître la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, notre maire, Adam Lordon, a été le premier maire au Nouveau-Brunswick à souligner cette journée. En travaillant fort avec l'administration municipale, nous avons préparé des trousseaux d'information, nous avons tenu des kiosques d'information et nous avons animé des cercles de discussion, tout cela en vue de faire connaître notre culture. Ces efforts n'étaient pas unilatéraux : ce sont des personnes non autochtones qui se sont adressées à nous pour recevoir de l'aide. À Miramichi, de nombreuses écoles nous ont inclus dans leurs activités d'éducation.

Nous ignorons ce que vous voulez apprendre, et les connaissances que nous voulons vous transmettre ne sont pas nécessairement celles que nous devrions vous transmettre. Nous trouvons important pour les collectivités non autochtones de nous tendre la main et de travailler avec nous. Selon moi, ce n'est pas notre responsabilité, mais nous sommes prêts à participer aux décisions et à le faire dans la bienveillance réciproque. C'est mon opinion. Le chef Sock a peut-être quelque chose à ajouter, mais selon moi, la responsabilité incombe aux deux parties.

M. Sock : Vous l'avez très bien dit. La seule chose que j'ajouterais, c'est que nous sommes prêts, nous sommes capables et nous disposons de ressources. Nous n'avons pas de programme établi, mais nous y travaillons en collaboration avec les systèmes d'éducation. Il ne fait aucun doute que nous pouvons enclencher le processus ensemble.

Le sénateur Quinn : Merci beaucoup pour vos réponses. Vous avez raison lorsque vous dites qu'il appartient aux Canadiens de vouloir apprendre et comprendre. Or, selon moi, pour leur ouvrir les yeux sur le besoin d'en savoir plus, il faut d'abord leur faire prendre conscience des enjeux.

Au Nouveau-Brunswick, je sais qu'il y a des partenariats avec le secteur privé. Je pense à l'administration portuaire de Belledune et au travail qu'elle a fait. Je trouve sa relation avec les Premières Nations remarquable. Je pense aussi à la relation entre l'administration portuaire de Saint John et les Wolastoqey et le Keltic Lodge. Peut-être y a-t-il moyen de tirer parti de ces partenariats pour conscientiser la population. Au bout du compte, c'est vraiment une question de sensibilisation, parce qu'au Nouveau-Brunswick comme partout au Canada, monsieur et madame Tout-le-monde vivent leur vie de tous les jours sans penser à ces enjeux. Ils ne sont pas au courant des droits

talk about rights versus privilege, they kind of haze over, and they don't understand. It is really a challenge in terms of how we can educate and get people to open their eyes to learn. I'm wondering if there is a way to take advantage of the relationships that you folks have established and others have established with other entities in our province as a first step, because our province relations are probably not what they should be.

Ms. Levi: Absolutely. If we could get our collaborative management plan funded, there is a whole component on communication and education, especially in the fisheries.

When we deal with the non-Native commercial fishermen, we want them to understand what our treaty rights are and that it is totally different from what they have, but also to educate the port authorities, because a lot of times they feel that we are getting things for nothing, but they don't understand the process that we have to go through, and that we're not adding to the resource. We're retiring licences. When one licence is retired, we're replacing them, so it's no addition. I came from a former background with DFO, so I kind of know.

What we realized at that time — and I'm very fortunate that I had that experience because I'm coming here with my communities and helping them, preparing them to go into the fisheries — is that the lack of communication between DFO and their port authorities and with their local fishermen's union — they don't educate them. Do you know what I mean? So when we started *Marshall* 20 years ago, we were retiring all these fleets, and all these Indigenous fleets were coming in. Elsipogtog had 40 vessels coming into the Richibucto Harbour. They were all upset, and what they didn't understand was that there was no additional effort on the resource. We were replacing and bringing them back on.

So where was the lack of talks happening? The department should have been prepared and sending a letter to harbour authorities saying, "Elsipogtog is getting four vessels. These are the licences that were retired. That's why they're going in." Instead, it creates animosity. It is not at the fault of the Indigenous communities; it was the department's fault in not educating or letting the proper authorities know what was happening.

It is a learning curve. As part of our RRA, our Rights Reconciliation Agreement, our collaborative management, we plan on working on that. We're planning on educating, going out to the harbour authorities and going out to these Indigenous

inhérents des Premières Nations relatifs à la pêche. C'était le thème de notre rapport. Lorsqu'on leur parle des droits par comparaison aux priviléges, ils ne comprennent pas. C'est vraiment un défi de trouver comment éduquer les gens et leur ouvrir les yeux sur l'importance d'approfondir leurs connaissances. Je me demande s'il y a moyen, comme première étape, de tirer parti des relations que vous et d'autres groupes avez établies avec d'autres organismes de la province, car nos relations avec la province ne sont probablement pas ce qu'elles devraient être.

Mme Levi : Absolument. Nous espérons obtenir du financement pour notre plan de gestion concertée, qui comprend toute une section sur la communication et l'éducation, notamment dans le domaine des pêches.

Quand nous faisons affaire avec les pêcheurs commerciaux non autochtones, nous voulons qu'ils comprennent que nos droits issus de traités sont complètement différents de leurs droits. Nous tenons aussi à sensibiliser les administrations portuaires, car souvent, elles ont l'impression que nous obtenons des choses pour rien. Elles ne comprennent pas le processus que nous devons suivre et que nous n'exerçons pas une plus grande pression sur les ressources. Nous retirons des permis. Quand un permis est retiré, nous le remplaçons; ce n'est donc pas un ajout. J'ai déjà travaillé auprès du MPO; je sais donc de quoi il retourne.

Ce que nous avons compris — et je suis très chanceuse d'avoir cette expérience parce que je peux maintenant appuyer les communautés et les préparer à accéder à la pêche —, c'est qu'il y a un manque de communication entre, d'un côté, le MPO, et de l'autre, les administrations portuaires et les syndicats de pêcheurs locaux. Le MPO ne les instruit pas. Comprenez-vous ce que je veux dire? Quand on a commencé à mettre en œuvre l'arrêt *Marshall* il y a 20 ans, un grand nombre de flottes ont été retirées, et des flottes autochtones ont été mises à l'eau. Elsipogtog a mouillé 40 navires dans le port de Richibucto. Les gens étaient contrariés; ils ne comprenaient pas que les ressources n'étaient pas mises à plus rude épreuve. Les navires étaient retirés, et nous les remplacions.

Où était le manque de communication? Le ministère aurait dû être prêt; il aurait dû envoyer une lettre aux administrations portuaires pour les informer, par exemple, que la raison pour laquelle Elsipogtog pouvait mettre quatre nouveaux navires à l'eau, c'est que quatre permis avaient été retirés. À la place, le manque de communication a provoqué des tensions. Ce n'était pas la faute des groupes autochtones; c'était la faute au ministère, qui aurait dû mettre les administrations touchées au courant de la situation.

Il y a une courbe d'apprentissage. Nous avons l'intention de travailler là-dessus dans le cadre de notre entente de réconciliation et de reconnaissance des droits, notre plan de gestion concertée. Nous voulons faire de la sensibilisation auprès

communities. Esgenoôpetitj actually held a session to bring together their wharf in Tabusintac and their fishers to talk prior to the opening of the fishery. Talks are happening and changes are coming. I find this generation, moving forward, are open-minded and they want to learn.

Senator Quinn: That's so encouraging for me. Just for my colleagues, I want to make the distinction that the ports I referred to are Canadian Port Authorities, they're the big ports, and I believe the ports you're referring to are the small-craft harbour ports.

Ms. Levi: Yes.

Senator Quinn: I wanted to make sure that distinction is drawn. Thank you.

Senator Cordy: Thank you all for being here today, to all of you. It's always a great chance to have these discussions in small groups.

I was also struck by your comments that both Indigenous communities and communities around Indigenous communities must reach out and educate one another. I grew up in Sydney in Nova Scotia with Membertou. When I was growing up, Membertou had one road in and the same road to get back out. Now, Membertou is the economic driver for the whole region. Its population is growing. They are bringing in industries. I met the chief on the plane one time. They own some land on the other side of the highway. He kept getting calls. "Is Costco coming? Is Membertou building a new Costco?" In fact, the president of Costco phoned the chief to say, "All those rumours that I'm hearing — we're not bringing a Costco to Cape Breton, at least not yet." But if Chief Paul has anything to do with it, they will be bringing one in. Anyway, that was a good point that you raised.

We've heard, certainly, from all the witnesses when we were preparing our report that the government talks about nation-to-nation discussions. We heard from our witnesses that, in fact, it's not nation to nation. It's the Indigenous peoples, and it's the Department of Fisheries and Oceans, and that is not nation to nation. That's nation to department. Would you agree with the need for more nation-to-nation discussions?

Mr. Sock: One hundred per cent.

Senator Cordy: Any comments on it the importance of it?

des administrations portuaires et des communautés autochtones. En fait, Esgenoôpetitj a organisé une séance d'information pour l'administration portuaire de Tabusintac et ses pêcheurs afin d'avoir une discussion avant l'ouverture de la pêche. Il y a des discussions, et des changements sont en cours. La nouvelle génération semble avoir l'esprit ouvert et elle semble vouloir apprendre.

Le sénateur Quinn : Je trouve cela tellement encourageant. Je tiens à préciser, pour mes collègues, que les ports dont je parlais sont les administrations portuaires canadiennes, soit les grands ports. Je pense que de votre côté, vous parlez des ports pour petits bateaux.

Mme Levi : Oui.

Le sénateur Quinn : Je tenais à faire la distinction. Je vous remercie.

La sénatrice Cordy : Merci à toutes et à tous d'être des nôtres aujourd'hui. C'est toujours un privilège d'avoir des discussions en petits groupes.

Votre observation selon laquelle les communautés autochtones et les collectivités situées près de ces communautés doivent se tendre la main et s'instruire mutuellement m'a beaucoup touchée. J'ai grandi à Sydney, en Nouvelle-Écosse, près de Membertou. Quand j'étais jeune, il y avait une seule route pour accéder à Membertou et pour quitter la communauté. Aujourd'hui, Membertou est le moteur économique de toute la région. Sa population croît. Elle attire des industries. J'ai rencontré le chef une fois à bord d'un avion. La nation est propriétaire d'un terrain situé de l'autre côté de l'autoroute. Le chef n'arrêtait pas de recevoir des appels; on lui demandait si un nouvel entrepôt Costco serait construit à Membertou. En fait, le président de Costco a appelé le chef pour lui dire qu'il avait eu vent des rumeurs, mais que Costco n'avait pas l'intention de construire un entrepôt au Cap-Breton, du moins pas maintenant. Pourtant, si le chef Paul s'en mêle, il y en aura un. Tout cela pour dire que votre observation était très juste.

Pendant que nous préparions notre rapport, tous les témoins nous ont dit que le gouvernement parle de discuter de nation à nation, mais qu'en réalité, les discussions ne se font pas de nation à nation. Ce sont les peuples autochtones et le ministère des Pêches et des Océans qui discutent. Ce ne sont donc pas des discussions de nation à nation; ce sont des discussions de nation à ministère. Appuyez-vous l'affirmation selon laquelle il faut plus de discussions de nation à nation?

M. Sock : Absolument.

La sénatrice Cordy : Avez-vous quelque chose à dire au sujet de l'importance de cette question?

Ms. Levi: I think it's very important because we've never surrendered our land, and we're ruled under the Indian Act, a separate legislation that does not govern all other Canadians. Once you entered into that, that's a nation-to-nation relationship. Right? I firmly believe that we need to be at that level. We need to have shared decision-making with our people. We were the first people here, and if the Government of Canada thought it was important enough to have a separate legislation to govern the Indigenous people, that needs to happen.

Senator Cordy: Thank you. We've heard that, so I just wanted to confirm it with you.

I'm also struck by your comments about decisions being made with government. They're supposed to be by consensus. The reality is that there might be a few talks, but it isn't consensus. Would you go along with that? Certainly, when you look at where many of the reserves are, whether in northern New Brunswick or rural areas in Nova Scotia, the fishers know best whether or not it's safe to go on the water. That would be one prime example of decisions with no consensus. I know, Chief Sock, you spoke about it earlier. Is there anything else you wanted to add relating to that?

Mr. Sock: I can add a little bit and then defer to Tara.

I can give you an example of what it would look like in terms of a shared or equal decision-making process. A lot of times, decisions are based on conservation issues, sustainability issues and that sort of thing. When DFO decides to make decisions that are paternalistically based, it's always on that basis.

Now, in the last 20 years, Elsipogtog started with, let's say, 20 vessels. I can't remember the number off the top of my head. It was perceived that it was an additional 20 vessels in the fishery of the area. When we did enter into the fishery, the general misconception out there was that we were putting a strain on the fishery.

Fast-forward to today, it's now 23 years later, and we now have approximately 80 vessels in the water, and the stocks, the fishery, still seem to be rising. The population is still rising. I don't have a DFO background or any marine biology background, but I do have a background in Mi'kmaq culture. The most important aspect in Mi'kmaq culture is *Netukulimk* — you don't take any more than you need. You just do what you need to do to survive or to live a better life. That is the basis, the crux, of the Mi'kma'ki way.

I don't know. I guess what I'm trying to say is that I can't see the rationale behind Canada's decision not to enter into an equal and meaningful nation-to-nation decision-making process but to

Mme Levi : Selon moi, c'est très important, car nous n'avons jamais cédé nos terres et nous sommes assujettis à la Loi sur les Indiens, une loi distincte à laquelle ne sont pas soumis tous les autres Canadiens. L'édition de cette loi ne représente-t-elle pas l'établissement d'une relation de nation à nation? Je crois fermement que nous devons entretenir une relation d'égal à égal. Les décisions doivent être prises conjointement avec les peuples autochtones. Nous sommes les premiers peuples à avoir occupé le territoire, et si le gouvernement du Canada trouvait important de créer une loi distincte pour régir les peuples autochtones, c'est ce qui doit être arrivé.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie. C'est ce qu'on nous a dit; je voulais juste confirmer auprès de vous.

J'ai aussi été frappée par vos observations sur le processus décisionnel du gouvernement. Les décisions sont censées être prises par consensus. Dans les faits, il y a peut-être des discussions, mais il n'y a pas de consensus. Appuyez-vous cette affirmation? Étant donné l'emplacement de nombre de réserves, que ce soit dans le Nord du Nouveau-Brunswick ou dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse, les pêcheurs sont les mieux placés pour déterminer s'il est sécuritaire ou non de partir en mer. C'est là un parfait exemple d'une décision prise sans consensus. Je sais que vous avez abordé le sujet tout à l'heure, chef Sock. Voulez-vous ajouter quelque chose là-dessus?

M. Sock : Je peux en dire un peu plus à ce sujet, puis renvoyer la question à Mme Levi.

Je peux vous donner un exemple de la forme que prendrait un processus décisionnel auquel participeraient également les deux parties. Dans de nombreux cas, les décisions sont fondées sur des enjeux relatifs, par exemple, à la conservation ou à la durabilité. Le MPO avance toujours de tels arguments pour prendre des décisions paternalistes.

Il y a 20 ans, Elsipogtog a commencé, disons, par 20 navires. Je ne me rappelle pas le nombre exact. Les gens pensaient que cela signifiait que 20 navires additionnels pratiqueraient la pêche dans la région. Quand nous avons intégré la pêche, la population générale croyait à tort que nous exerions une trop forte pression sur la pêche.

Aujourd'hui, soit 23 ans plus tard, nous avons environ 80 navires à l'eau, et les stocks continuent d'augmenter. Les populations continuent de croître. Je n'ai aucune expérience au MPO ou dans le domaine de la biologie marine; toutefois, j'ai de l'expérience dans la culture mi'kmaq. La culture mi'kmaq repose sur un concept fondamental : *Netukulimk*. Ce principe veut qu'on prenne seulement ce dont on a besoin; on ne fait que ce qu'il faut pour survivre ou pour améliorer sa situation. C'est le principe qui sous-tend la culture mi'kmaq.

Je ne sais pas. Je pense que ce que j'essaie de dire, c'est que je ne comprends pas pourquoi le Canada refuse d'établir une vraie relation de nation à nation ou d'adopter un processus décisionnel

stay where it is more paternalistic. I think it's because — coming from their way of thinking, which is non-Indigenous — they think let's just fish as much as we can and make as much money as we can until it's gone. That's not Mi'kma'ki. That's far from it. I think that's where they're coming from, and we need to come to a point where we understand each other. Mi'kmaq are never, ever going to wipe out any fishery, as opposed to non-Mi'kmaq or non-Indigenous. That's where we need to come together.

Senator Cordy: That's a really good way of phrasing it.

This was not in our report, but it has to do with fishing. I've been reading a lot lately about the tensions related to the catching of elvers or the baby eels. Do you have any comments on that and what's going on?

Mr. Sock: Yes, I can comment a little bit. Again, it's one of those things where it wouldn't have been an issue if there was an equal and meaningful relationship. Right now, people are entering into that fishery based on frustration. Essentially, "Let's force the government's hand," is the mindset now. I think that could have been avoided, and we could have entered into the fishery in a far more responsible manner.

Senator Cordy: So more communications? Nation-to-nation discussions and —

Ms. Levi: [Technical difficulties] — back to the moderate livelihood.

Senator Cordy: Exactly. Which is the *Marshall* decision, yes?

Ms. Levi: Yes. If DFO had come and talked to our chiefs, they would know that their philosophy is all the same as Chief Sock said. Under Mi'kma'ki law, we do not rape and pillage our resources. We've been doing it for years, and we're still here. Right? If our goal was to do that, it would have happened. We do have our own ways, our traditional ways, of stocking our resources, and we need to be brought to the table. Maybe we could be teaching somebody a few lessons.

Senator Cordy: Thank you very much. Thank you both for being here.

Sean Triska, Fisheries Manager, MAWIW Council Inc.: Just to partake a little bit in the conversation about elvers, in Canada's response, there was a note that the minister said that they allowed entry into the elvers fishery by diluting the commercial stock, *per se*, to make room for First Nations to partake in that. That only opened up a lot of windows in that other First Nations saw that and wanted to partake in that as

d'égal à égal. Il préfère maintenir une attitude paternaliste. Je crois que c'est parce qu'il se fonde sur sa mentalité non autochtone, selon laquelle il faut pêcher le plus possible et faire le plus d'argent possible, jusqu'à ce que la pêche disparaîsse. Cette mentalité est loin de celle des Mi'kmaqs. Je pense que telle est leur position. Nous devons arriver à nous entendre. Jamais les Mi'kmaqs n'entraîneront la disparition d'une pêche, contrairement aux non-Mi'kmaqs ou aux non-Autochtones. C'est là que nous devons unir nos efforts.

La sénatrice Cordy : C'est une excellente façon de décrire la situation.

Ce n'était pas dans notre rapport, mais c'est lié à la pêche. Dernièrement, j'ai beaucoup lu sur les tensions liées à la pêche à la civelle, aussi appelée anguille. Avez-vous des commentaires à ce sujet ou sur ce qui se passe?

M. Sock : Oui, je peux faire un bref commentaire. Encore une fois, cela fait partie des choses qui ne poseraient pas problème avec une relation significative d'égal à égal. Actuellement, les gens pratiquent cette pêche par frustration, dans l'optique de forcer la main du gouvernement, la mentalité qui prévaut en ce moment, essentiellement. Je pense que cela aurait pu être évité et que nous aurions pu pratiquer cette pêche de manière beaucoup plus responsable.

La sénatrice Cordy : Donc, plus de communication? Des discussions de nation à nation et...

Mme Levi : [Difficultés techniques] revenir à une subsistance modérée.

La sénatrice Cordy : Exactement. Ce qui est la décision *Marshall*, n'est-ce pas?

Mme Levi : Oui. Si les fonctionnaires du MPO étaient venus discuter avec nos chefs, ils sauraient qu'ils ont la même philosophie que le chef Sock. Selon nos lois, à Mi'kma'ki, nous ne violons pas la nature et ne pillons pas nos ressources. Nous exploitons les ressources depuis des années et nous sommes toujours là, n'est-ce pas? Si notre but était d'agir ainsi, nous l'aurions fait. Nous avons nos propres méthodes, nos façons traditionnelles de protéger nos ressources, et nous devons avoir notre place à la table. Nous pourrions peut-être donner quelques leçons à certains.

La sénatrice Cordy : Merci beaucoup. Merci à vous deux d'être ici.

Sean Triska, directeur des pêcheries, MAWIW Council Inc. : Brièvement, sur la question de la civelle, on trouve dans la réponse du gouvernement du Canada une note selon laquelle la ministre indique que le MPO a réduit le quota individuel délivré aux détenteurs de permis de pêche commerciale à l'anguille pour soutenir une augmentation de la participation des Premières Nations à la pêche. Cela n'a fait qu'ouvrir une boîte de Pandore,

well, which weren't really acknowledged or followed up, to my knowledge. I'm not too knowledgeable on that. But at the same time, when it goes to those First Nations that did receive a commercial allocation for elvers for this year and part of last year, when the minister did decide to close the fishery, I highly doubt there was any full, meaningful consultation done with those First Nations that received the allocation last year. That just goes back to the nation-to-nation talks, et cetera, that need to be ensured for future generations and on First Nations as well.

Senator McPhedran: Thank you for being here.

I need some guidance from you with the question I would like to ask. I want to begin by adding my condolences for your loss. I wonder if you would consider telling us what that situation should have looked like. If section 4.1 was being implemented, what would have happened? What was the kind of communication that would have happened? What are the kinds of decision-making that would have happened? How should it have been so that you did not lose your brother?

Mr. Sock: I would have to defer that to our technical experts because of the fact that we had mandated them to come up with those details, and they did, in fact, have a really good plan.

Ms. Levi: If true, shared decision-making had happened that day, the fishery should not have been opened. The snow crab fishery traditionally opens around April 20, but due to the whales and due to the bigger boats, they can get out earlier. It was not safe for the Coast Guard to go out, so what made the department think it was safe for fishers to go out is beyond me, because there were ice chunks. I don't want to consider it lucky, but two people died that day, and it could have been several more.

True, shared decision-making is not only with the big non-native vessels, the big trawlers; it's all our smaller fishermen who are going out there to support their families to bring a livelihood home. There is nothing that should supersede that. There needs to be a human aspect to decision-making, and that shared decision-making should have happened and they should have listened. It wasn't just the Indigenous people who were asking for a delay in the opening of the fishery; it was the smaller vessels as well. I get that protecting the whales is important, but our people have way more importance over a fish.

en ce sens que voyant cela, d'autres Premières Nations ont aussi voulu y participer, ce qui n'a pas vraiment été reconnu ou fait l'objet d'un suivi, à ma connaissance. Je n'en sais pas trop à ce sujet. En même temps, lorsque la ministre a décidé de fermer la pêche, je doute fort que les Premières Nations qui ont obtenu un quota de pêche commerciale à la civelle pour cette année et une partie de l'année dernière ont été consultées de manière exhaustive et importante. Cela nous ramène à la question des discussions de nation à nation, et cetera, que l'on doit garantir pour les générations futures et pour les Premières Nations.

La sénatrice McPhedran : Je vous remercie de votre présence.

J'ai besoin de vos conseils concernant la question que je voudrais poser. Je tiens d'abord à vous présenter mes plus sincères condoléances pour votre perte. Je me demande si vous pourriez expliquer ce qui aurait dû se passer. Quelle aurait été la situation si l'article 4.1 était appliqué? Quelle aurait été la nature des communications? Quel genre de décisions auraient été prises? Quelles mesures aurait-on dû prendre pour éviter la perte de votre frère?

Mr. Sock : Je vais m'en remettre à nos experts techniques, car nous leur avions demandé de fournir ces détails. En fait, ils avaient un très bon plan.

Mme Levi : S'il y avait eu un véritable processus décisionnel partagé ce jour-là, la pêche n'aurait pas été ouverte. Habituellement, la pêche au crabe des neiges commence autour du 20 avril, mais il arrive que les pêcheurs puissent sortir plus tôt, en raison de la présence de baleines et de plus gros bateaux. Si la Garde côtière ne pouvait pas sortir en toute sécurité, cela me dépasse que le ministère ait pu penser que c'était sécuritaire pour les pêcheurs, car il y avait des morceaux de glace. Je ne veux pas dire que c'est une chance, car deux personnes sont mortes ce jour-là, mais plusieurs autres personnes auraient pu mourir.

Un véritable processus décisionnel partagé, ce n'est pas uniquement un processus mené avec les grands navires non autochtones, les grands chalutiers, mais un processus auquel participent tous nos petits pêcheurs autochtones qui sortent en mer pour assurer la subsistance de leur famille et gagner leur vie. Rien ne devrait avoir préséance là-dessus. La prise de décisions doit avoir une dimension humaine. Ce processus décisionnel partagé aurait dû avoir lieu. On aurait dû nous écouter. Les Autochtones n'étaient pas les seuls à demander le report de l'ouverture de la pêche, les exploitants de petits navires le demandaient aussi. Je comprends que la protection des baleines est importante, mais nos gens sont plus importants qu'un poisson.

Senator McPhedran: How much of the communication was in writing? Is that something that can be shared with this committee as an example of what actually happened in comparison to what you argue should have happened?

Ms. Levi: We've been trying to get information on that day, even today. We've been getting the runaround. We've talked to Transport Canada. I didn't know there was Transport Canada and then there's something like Canada transport. There are two different branches of how things evolve. The Coast Guard has been somewhat helpful, and the department has also been somewhat helpful.

But as far as decision-making goes, from what I understand, that's a call that's made with the department and with some of the fishermen, like the Maritime Fishermen's Union and other organizations, to call regarding whether the fishery opens. Maybe, Sean, I should divert this to you, because you participate on those calls, so you could perhaps speak to what exactly happens on those days. We have one seat, so it is one voice. I would prefer Sean answering this question in regard to the opening of a season.

Mr. Triska: In regard to the opening of the fishery, I'm sure you all know how the ice committee calls are that happen at the beginning of each snow crab season. There is an ice committee that meets, and in that committee are stakeholders, First Nations people, as well as industry and other fishing unions. They all partake in that call.

For that particular opening of that year, I wasn't part of MAWIW. I was part of Elsipogtog commercial fisheries. I was the assistant coordinator at that time. Prior to that meeting, I sent the chair actual photos of the wharves where we were looking to land our catch. Those ports were still fully iced. No boats were out. A couple of the ports were fully iced. DFO said, "You guys can offload at this other port in the meantime while these things are still iced up." Prior to the meeting, I sent pictures to the organizer of the meeting. It might not be the chair. I can dig up those emails.

Plus, at the meeting itself — it was done through Zoom. I don't know at that point if they did record it. Normally, all the ice committees are recorded. This spring it was. But if DFO had a recording of that meeting, my boss, my coordinator at the time, did make a comment in requesting a delay in the opening in that meeting, which didn't happen.

So from our standpoint, those are the only avenues that we have a voice to actually say something. If it gets kind of downgraded versus other people's voices and them wanting to go

La sénatrice McPhedran : Dans quelle mesure les communications ont-elles eu lieu par écrit? Pouvez-vous transmettre au comité des renseignements à ce sujet à titre d'exemple comparatif entre ce qui s'est réellement passé et ce qui, selon vous, aurait dû se passer?

Mme Levi : Nous avons essayé d'obtenir des renseignements sur cette journée-là, même aujourd'hui, mais on ne reçoit que des réponses évasives. Nous avons parlé à Transports Canada. J'ignorais qu'il y avait Transports Canada et quelque chose appelé Canada Transport. Il y a deux secteurs différents quant à l'évolution des choses. La Garde côtière nous a aidés un peu, et le ministère aussi.

Pour ce qui est de la décision d'ouvrir la pêche ou non, je crois comprendre qu'elle a été prise par le ministère et certains groupes de pêcheurs, comme la Maritime Fishermen's Union et d'autres organismes. Je devrais peut-être vous demander de répondre, monsieur Triska, puisque vous y participez, et vous pourriez expliquer comment cela se passe. Nous avons un siège, donc une seule voix. Je préférerais que M. Triska réponde à cette question sur l'ouverture de la saison.

M. Triska : Concernant l'ouverture de la pêche, je suis certain que vous savez tous comment se déroulent les réunions du Comité sur l'état des glaces qui ont lieu au début de chaque saison de pêche au crabe des neiges. Le Comité sur l'état des glaces comprend des représentants des Premières Nations, des intervenants de l'industrie et d'autres syndicats de pêcheurs, et tous participent à cette décision.

Pour l'ouverture de la saison cette année-là, je n'étais pas encore au MAWIW Council. J'étais alors coordinateur adjoint pour les pêcheries commerciales d'Elsipogtog. Avant cette réunion, j'avais envoyé au président des photos des quais où nous voulions débarquer nos prises : ils étaient encore complètement gelés. Aucun bateau n'était sorti. Certains ports étaient complètement couverts de glace. Le MPO nous a dit que nous pouvions débarquer nos prises dans un autre port en attendant le dégel. Avant la réunion, j'ai envoyé des photos à l'organisateur de la réunion. Ce n'était peut-être pas le président. Je peux retrouver ces courriels.

De plus, lors de la réunion... Elle a eu lieu sur Zoom, et j'ignore si elle a été enregistrée, comme le sont habituellement toutes les réunions du comité sur l'état des glaces. Ce printemps-ci, elle a été enregistrée. Toutefois, si le MPO avait un enregistrement de la réunion en question, on peut y voir que mon patron — mon coordinateur de l'époque — a demandé le report de l'ouverture de la saison lors de cette réunion, ce qui n'a pas été fait.

Donc, de notre point de vue, ce sont les seuls mécanismes dont nous disposons pour faire entendre notre voix, mais si notre voix est en quelque sorte réduite au silence par rapport à d'autres

out with the size of their fleets or the amount of industry involvement they have, then it's almost like a moot point at that point.

That's all I have to comment on, unless there are further questions.

Mr. Sock: Essentially, the group with the biggest constituency is the group that gets heard the most. That's the bottom line.

Senator McPhedran: Thank you. To be clear, the committee would appreciate anything in writing that would help us understand what happened that led to those deaths.

To go back to my question about the section 4.1 agreement, what would have been different if your agreement was in place and if it was being honoured? Maybe we'll start with the call that Sean described and perhaps any written communication that you would be making if, indeed, there was a section 4.1 agreement in place. How would that look to you as being the way it should operate?

Mr. Sock: I would have to begin by saying that we do see ourselves as a nation and, as such, in my role, I'm not directly involved in those types of processes, so I would have to divert to Sean, Tara and the technical team again.

Ms. Levi: Caitlin, can you take this one?

Ms. Stockwell: Absolutely. Thank you, Tara, and thank you for the question, senator.

If a section 4.1 agreement were in place that recognized an equal partnership on a nation-to-nation basis, as Chief Sock and Tara and Sean have been making submissions today, then Canada would have approached the nations as decision makers on the issue of when to open fisheries and would have consulted on that decision on a consensus basis. There would have been a discussion about what factors should be considered when a fishery is open. The nations would have had an opportunity to raise those concerns directly and attempt to reach a consensus with Canada on that issue. It would have been hard to have reached a consensus before making that decision on opening the fishery with the knowledge that the nations had about the amount of ice on the waters that day. If an agreement were in place that recognized true consensus decision-making, there would be an equal partnership where the nation's voice would have been heard as directly as the government's.

The Chair: That was a good question, Senator McPhedran. If we had a situation where it was a nation-to-nation discussion under section 4.1 and if a true consensus was not reached, what

acteurs qui misent sur la taille de leur flotte ou leur poids dans l'industrie pour décider de l'ouverture de la pêche, alors cela devient essentiellement peine perdue.

C'est tout ce que j'avais à dire, à moins qu'il n'y ait d'autres questions.

M. Sock : Essentiellement, le groupe le plus nombreux est celui qui se fait le plus entendre, point.

La sénatrice McPhedran : Je vous remercie. Afin que ce soit clair, le comité vous serait reconnaissant de lui faire parvenir par écrit tout renseignement qui nous aiderait à comprendre ce qui s'est passé et ce qui a mené à ces décès.

Pour revenir à ma question sur un accord en vertu de l'article 4.1, qu'est-ce qui aurait été différent si votre accord avait été en place et avait été respecté? Nous pourrions commencer par le processus décrit par M. Triska et toute communication écrite nécessaire si un accord en vertu de l'article 4.1 était en vigueur. Selon vous, comment cela devrait-il fonctionner?

M. Sock : Premièrement, je dois souligner que nous nous considérons comme une nation. Par conséquent, dans mon rôle, je ne participe pas directement à ce genre de processus. Je demanderais donc encore une fois à M. Triska, à Mme Levi et à l'équipe technique de répondre.

Mme Levi : Madame Stockwell, pouvez-vous répondre à cette question?

Mme Stockwell : Certainement. Merci, madame Levi. Je vous remercie de la question, sénatrice.

S'il y avait un accord en vertu de l'article 4.1 reconnaissant l'existence d'un partenariat d'égal à égal de nation à nation dont le chef Sock, Mme Levi et M. Triska ont parlé aujourd'hui, le Canada aurait tenu compte du rôle de décideur des nations, aurait consulté les nations au sujet de la date d'ouverture de la pêche et aurait cherché à parvenir à une décision fondée sur un consensus. Il y aurait eu une discussion sur les facteurs à considérer pour l'ouverture d'une pêche. Les nations auraient eu l'occasion d'exprimer leurs préoccupations directement et d'essayer d'arriver à un consensus avec le Canada sur cette question. Il aurait été difficile de parvenir à un consensus avant décision d'ouvrir la pêche en tenant compte des informations dont les nations disposaient sur l'état des glaces ce jour-là. Avec un accord reconnaissant la nécessité d'une véritable prise de décision par consensus dans le cadre d'un partenariat d'égal à égal, la voix de la nation aurait eu autant de poids que celle du gouvernement.

Le président : C'était une bonne question, sénatrice McPhedran. Supposons qu'un véritable consensus ne peut être atteint au terme d'une véritable discussion de nation à nation en

happens then? If that were in place, what would happen if you could not reach a consensus?

Ms. Stockwell: Thank you, senator, for the question.

Many of these consensus decision-making agreements that Canada has in place with other nations have really thorough dispute-resolution mechanisms. We have heard from Chief Sock today about how important consensus decision-making has been to the Mi'kmaq nations' traditions and culture generally and the experience they have with working through dispute resolution mechanisms and reaching consensus. In a situation where consensus wasn't reached, there would generally be a process that we would go through where the decision would escalate to different levels, where people would need to sit down together, and it would continue to elevate to different levels of leadership to reach a consensus.

Mr. Sock: You have heard the legal side of things. In Mi'kma'ki, consensus is exactly that. If you were DFO and we were in a nation-to-nation discussion today, we're not leaving this room until we both have come to an agreement. That is the traditional Mi'kmaq way of coming to a consensus. We will debate as long as it takes and then, finally, we would come to a decision. That would be the cultural side of things.

Senator Francis: Earlier I asked you about the RRAs, the rights and reconciliation agreements. Could you clarify whether you have received the funding DFO promised when you signed onto this agreement? The second part of that would be, can you expand on how exactly you have funded the Guardian program without having access to the funds promised by the department?

Ms. Levi: No, we haven't received our full monies under the RRA. We're on the collaborative management part. We did get some of our TRM monies, which is the overarching little pot that we have on the side, but to run our collaborative management, we have yet to do that. That is the \$9 million and change that we are supposed to be getting.

Senator Francis: How long have you been waiting for that?

Ms. Levi: We have been waiting four years.

Right now, how we are running our programs is that we are applying for funding through other government agencies to develop and continue developing our Guardian programs. We feel that, after what happened with Jumbo and the snow crab fishery, we needed to have our Guardians there to help patrol and protect our fishers so that something like this doesn't happen

vertu de l'article 4.1. Que se passerait-il, à ce moment-là? Si c'était en place, qu'arriverait-il si vous ne parveniez pas à un consensus?

Mme Stockwell: Je vous remercie, sénateur, de votre question.

Beaucoup d'accords sur la prise de décision par consensus conclus entre le Canada et d'autres nations comportent un mécanisme de règlement des différends très complet. Aujourd'hui, le chef Sock a expliqué l'importance de la prise de décision par consensus dans les traditions et la culture de la nation Mi'kmaq en général, ainsi que son expérience des mécanismes de règlement des différends et de l'atteinte de consensus. Lorsqu'un consensus n'est pas atteint, il y a habituellement un processus selon lequel la question est renvoyée à divers niveaux aux fins de décision. Les gens doivent se réunir pour discuter, et la question est transmise aux divers échelons supérieurs jusqu'à ce qu'il y ait consensus.

M. Sock : Vous venez d'entendre le côté juridique des choses. À Mi'kma'ki, le consensus, c'est exactement cela. Si vous étiez les gens du MPO et que nous discutions de nation à nation aujourd'hui, nous ne sortirions pas de cette salle tant que nous ne serions pas parvenus à un accord. Voilà la façon traditionnelle des Mi'kmaqs de parvenir à un consensus. Nous débattrons aussi longtemps qu'il le faudra, puis nous prendrons une décision. Voilà pour le côté culturel des choses.

Le sénateur Francis : Plus tôt, je vous ai posé une question sur les ERRD, les ententes de réconciliation et de reconnaissance des droits. Pourriez-vous préciser si vous avez reçu le financement promis par le MPO lors de la signature de cette entente? Deuxièmement, pouvez-vous expliquer comment, précisément, vous avez financé le programme de gardes-pêche sans accès aux fonds promis par le ministère?

Mme Levi : Non, nous n'avons pas reçu la totalité des fonds prévus dans le cadre de l'ERRD. Nous sommes rendus à la partie sur la gestion collaborative. Nous avons reçu une partie des fonds de l'initiative des mesures liées à un traité, qui est un petit montant global distinct, mais nous n'avons pas encore reçu le financement pour la gestion collaborative, soit le financement de quelque 9 millions de dollars que nous sommes censés recevoir.

Le sénateur Francis : Depuis combien de temps attendez-vous ce financement?

Mme Levi : Cela fait quatre ans.

Actuellement, nous fonctionnons en faisant des demandes de financement auprès d'autres organismes gouvernementaux pour l'élaboration, le perfectionnement et l'administration de nos programmes de gardes-pêche. Après ce qui est arrivé à Jumbo et la situation par rapport à la pêche au crabe des neiges, nous considérons que nous avons besoin de nos gardes-pêche pour

again. That has been a priority for our chiefs and that has given us the mandate. Mr. Triska and I have been very resourceful. He is honing his proposal skills in getting that funding. We are training them better than DFO fishery officers. We are continuing on our road to self-government, especially on the waters and protecting our people.

aider à patrouiller et à protéger nos pêcheurs pour garantir qu'une telle situation ne se reproduise pas. C'était une priorité pour nos chefs. C'est pourquoi on nous a confié ce mandat. M. Triska et moi avons dû faire preuve d'une grande débrouillardise. Il perfectionne sans cesse son expertise pour la présentation de propositions afin d'obtenir ce financement. Nous offrons à nos gardes-pêche une meilleure formation que celle des agents des pêches du MPO. Nous poursuivons notre parcours vers l'autonomie, en particulier sur les eaux et pour assurer la protection de nos membres.

Senator Francis: Thank you.

The Chair: Four years of interest on \$9 million would add up to a fair amount of money. If it were reversed, you would owe the government \$9 million plus interest after four years, so maybe when you receive your funding you will get your interest on top of it.

Folks, I want to thank you for your appearance here this morning and for a great discussion. We presented this report with the best intentions in trying to deal with a very serious situation. We believe that our report was a step in that direction. We had consensus around this table with our report. I certainly hope that the department will move forward with some of our recommendations. We intend, at least in our place here, to keep their feet to the fire, and hopefully we will see some movement in the near future.

With that, I would like to say thank you again for your appearance here today. I will leave the last word to Chief Sock.

Mr. Sock: First of all, I want to thank the honourable senators in this room today for taking the time to hear our concerns. We realize that you don't have magic wands. In a perfect world, you would just wave that magic wand and make this all disappear. We really appreciate the fact that you are all going to go up to bat and take this one and drive it home for us.

The Chair: Thank you, senators. I remind our steering committee members that we will have a steering committee meeting immediately after this meeting.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Francis : Je vous remercie.

Le président : Quatre années d'intérêts sur 9 millions de dollars, cela représente un montant considérable. Si c'était l'inverse, vous devriez au gouvernement, après quatre ans, 9 millions de dollars plus les intérêts. Donc, lorsque vous recevrez votre financement, ce sera peut-être avec intérêts.

Mesdames et messieurs, je tiens à vous remercier de votre présence au comité ce matin et de cette excellente discussion. Nous avons présenté ce rapport avec les meilleures intentions, en essayant de traiter d'une situation très grave. Nous sommes d'avis que notre rapport, qui fait consensus autour de cette table, est un pas dans cette direction. J'espère sincèrement que le ministère mettra en œuvre certaines de nos recommandations. Nous avons l'intention, du moins de notre côté, de maintenir la pression sur le ministère, et nous espérons que les choses bougeront dans un proche avenir.

Cela dit, je tiens à vous remercier encore une fois de votre comparution ici aujourd'hui. Je laisse le mot de la fin au chef Sock.

M. Sock : Je tiens d'abord à remercier les sénatrices et sénateurs ici présents d'avoir pris le temps d'écouter nos préoccupations. Nous sommes conscients que vous n'avez pas de baguette magique. Dans un monde parfait, il vous suffirait d'un coup de baguette magique pour que tout cela disparaisse. Nous vous sommes très reconnaissants des efforts que vous ferez pour défendre notre cause et régler ce dossier.

Le président : Merci, chers collègues. Je rappelle aux membres du comité directeur qu'une réunion du comité directeur aura lieu immédiatement après cette séance.

(La séance est levée.)